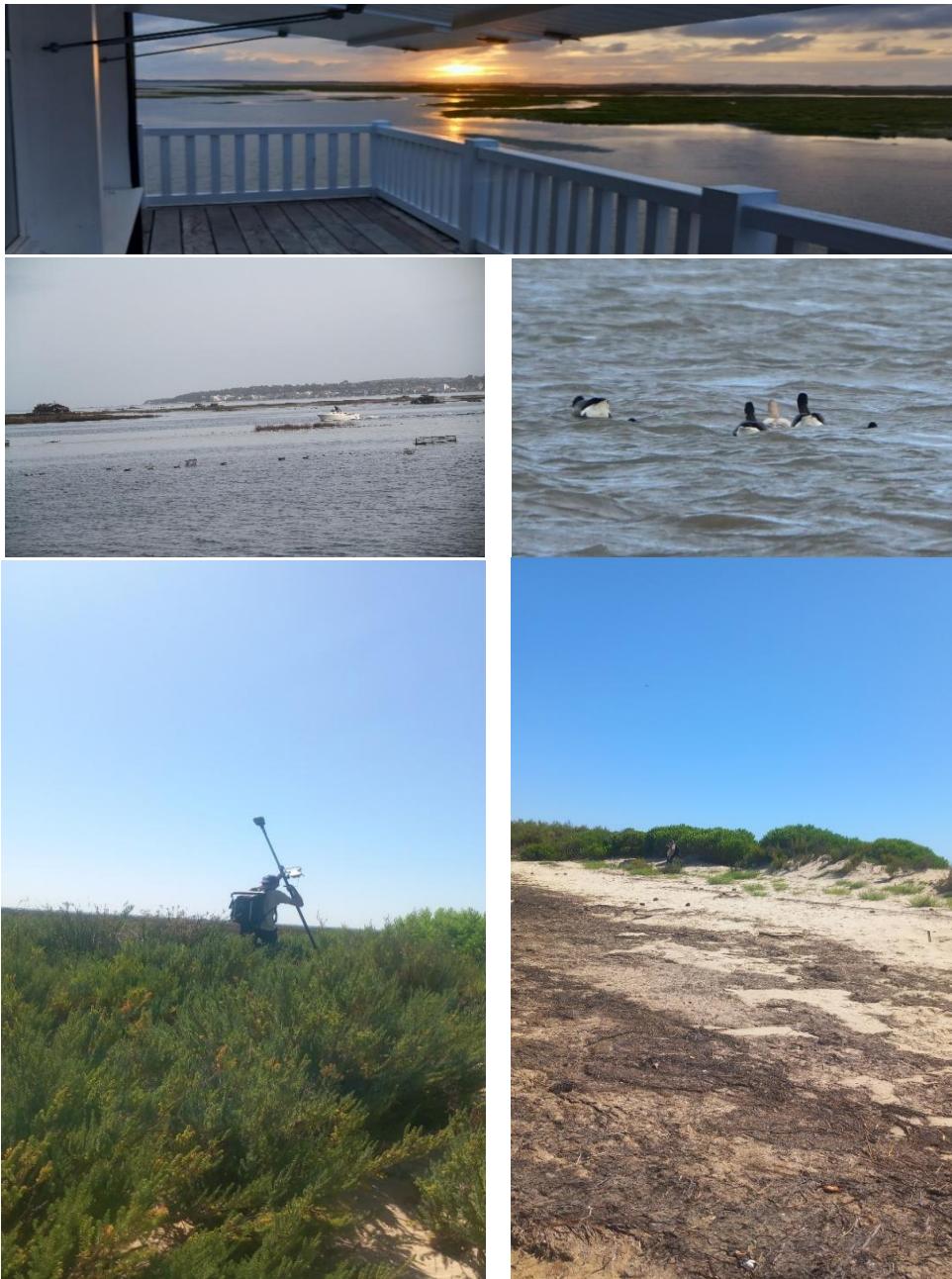




Rapport d'activité 2025

Ile aux Oiseaux



Conservatoire du
littoral



république
française
Liberté
Égalité
Fraternité



république
française
Liberté
Égalité
Fraternité



1.	Le site de l'Île aux Oiseaux.....	3
1.1.	Présentation du site	3
1.2.	Gestion du site	5
2.	Evènements marquants de l'année 2025.....	5
2.1	Départ du garde-gestionnaire RobinBROUAT.....	5
2.2	Arrivée de Caroline clément.....	5
2.3	Affectation de la cabane tchanquée n°3 à la Ville.....	5
3.	Mesures de gestion appliquées	5
3.1	Fin des travaux et aménagements de la cabane de gestion n°21	5
3.2	Les travaux portants sur les cabanes	6
3.3	Les Suivis.....	8
3.3.1	Suivis temporels des peuplements d'oiseaux (fiche action n°7).....	8
3.3.2	Suivi de l'évolution du trait de côte (fiche d'action n°11)	19
3.3.3.	Suivi de fréquentation.....	21
3.4	Accueil du public	23
3.4.1	Journées européennes du patrimoine (fiche action n°16).....	23
3.4.2	Journée citoyenne : « île propre ».....	24
3.4.3	Demande d'animation, tournages et sorties.....	24
3.5	Gestion de la chasse.....	25
3.5.1	Signatures des baux de chasse.....	25
3.5.2	Projet Tuba.....	25
3.6	Actualisation du plan de gestion.....	27
3.7	Surveillance et police du site (fiche action n°26).....	27
3.7.1	Opérations de police.....	28
3.7.2	Adhésion au réseau : CACEM	28
3.7.3	Macarons d'accès.....	28

4 Tableau de suivi financier et organisationnel du plan de gestion de l'Île aux Oiseaux 2025

1. Le site de l'Île aux Oiseaux

1.1. Présentation du site

Le site de l'Île aux Oiseaux est situé sur le littoral Atlantique dans le département de la Gironde, au sein du Bassin d'Arcachon, sur le territoire de la commune de La Teste de Buch. Soumise aux marées, la superficie de l'Île aux Oiseaux peut varier de 1700 ha à 100 ha lors des plus forts coefficients.

L'Île aux Oiseaux est la résultante de plusieurs siècles d'histoire marqués notamment par l'évolution géomorphologique du Bassin d'Arcachon et les usages qui y ont été exercés parmi lesquels l'agriculture et l'ostréiculture.

La vocation ostréicole de l'île s'est accompagnée de la construction d'une centaine de cabanes ou de chais qui servaient à la garderie des parcs à huîtres et à l'habitation de loisir. Avec l'évolution de l'ostréiculture sur l'île, les usages ont évolué vers la plaisance, les loisirs de chasse (40 tonnes, dont une sur la partie privée et 9 pantes à alouettes) et de pêche dans les esteys.

L'île est constituée d'une partie privée d'environ 40 ha, en zone de préemption par le département de la Gironde au titre des espaces naturels sensibles depuis 1984 où se trouvent 11 cabanes et du Domaine Public Maritime dont la partie émergée contient 42 cabanes et la partie « mouillée » les deux cabanes Tchanquées.

L'Île aux Oiseaux présente une richesse écologique importante notamment grâce à la présence de marais maritimes dont le développement a été favorisé par la présence de vastes platiers intertidaux associés au phénomène des marées. Une grande diversité d'espèces est observée sur l'Île aux Oiseaux et certaines d'entre elles peuvent être rares à l'échelle régionale.

La richesse écologique et paysagère de l'Île aux Oiseaux lui a valu au fil des années la mise en place de diverses réglementations. Sur le site, la loi littorale relative à l'aménagement, la mise en valeur et la protection du littoral s'applique. En 2008, au vu de sa qualité paysagère l'île est devenue site classé. De plus, l'Île aux Oiseaux présente un intérêt biologique confirmé, à la fois sur le plan botanique et ornithologique, elle a donc été classé Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF I et ZNIEFF II) ainsi que Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO). Enfin, l'Île aux Oiseaux se situe au sein d'une zone Natura 2000 Directive Habitats en Mer et Directive Oiseaux en Mer.

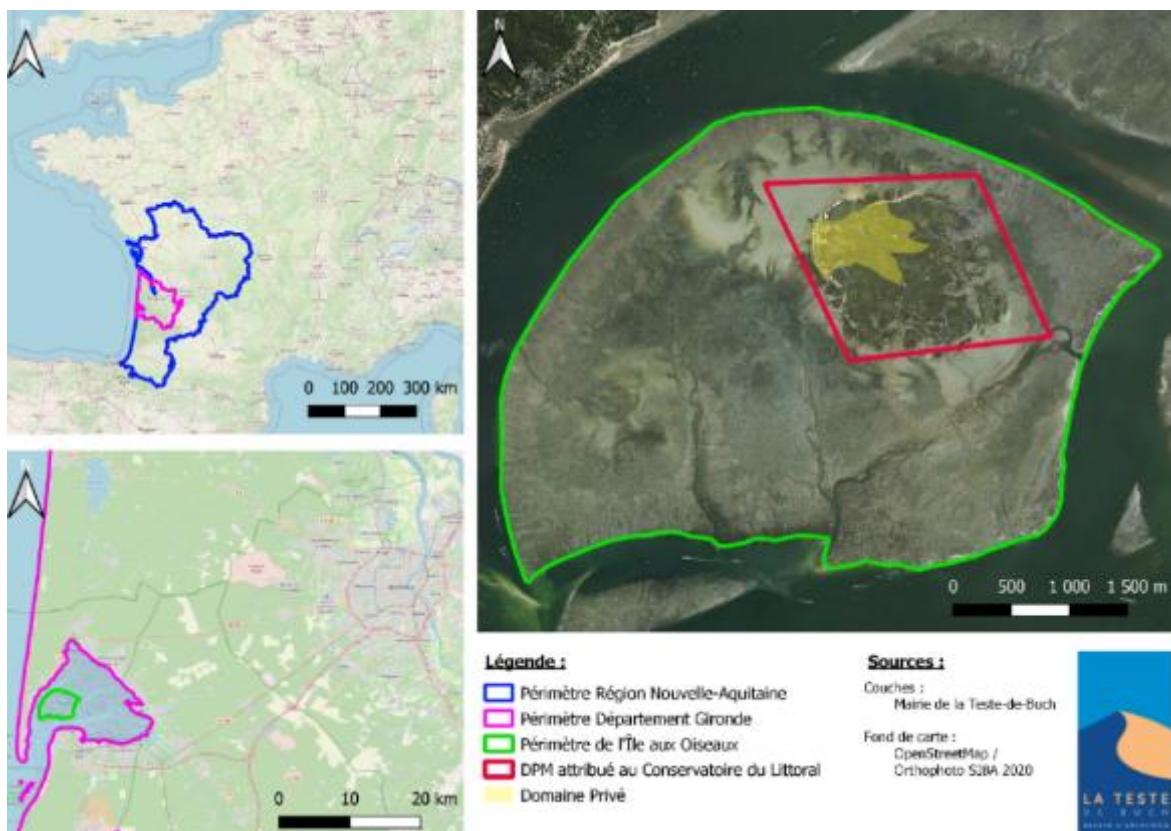


Figure 1- Situation géographique de l'Île aux Oiseaux

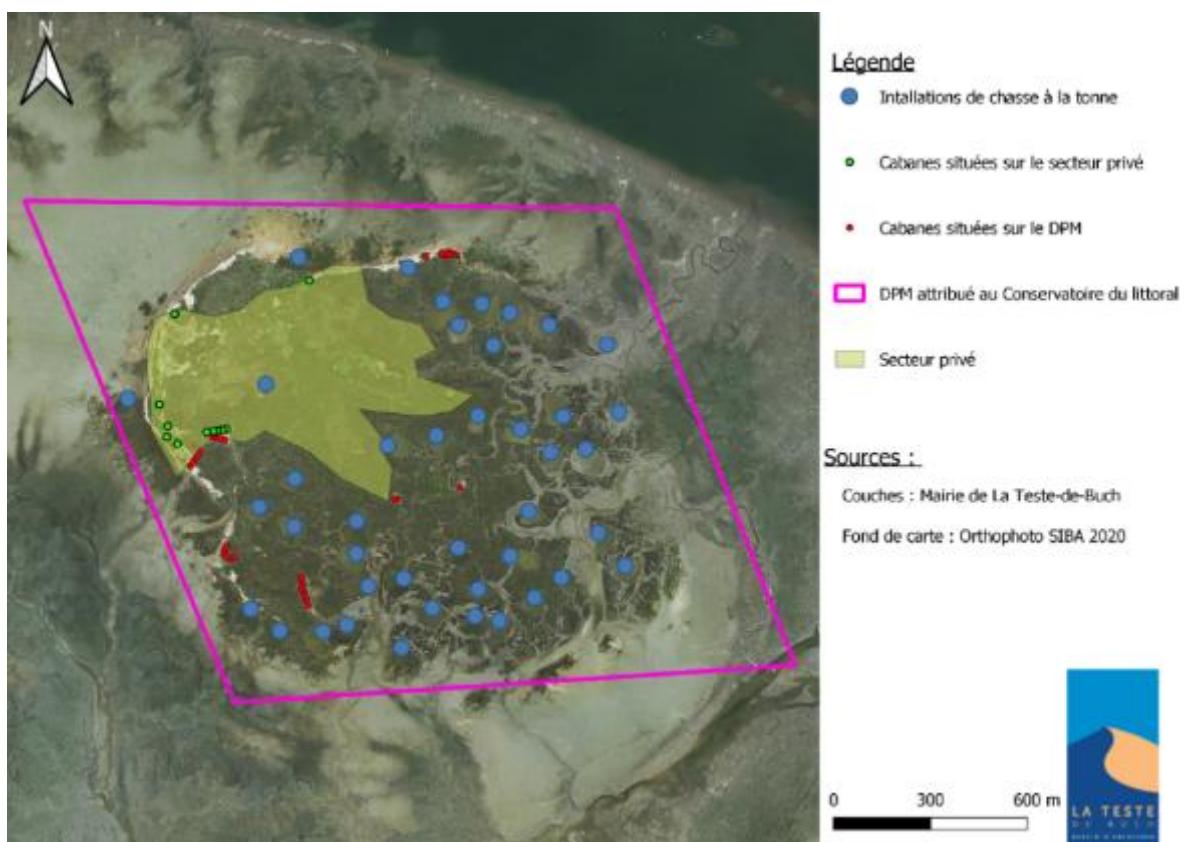


Figure 2- Carte des différents usages sur le site de l'Île aux Oiseaux

1.2. Gestion du site

Le Préfet du département de la Gironde a attribué en 2005 une partie du domaine public de l'Etat au Conservatoire du littoral afin de préserver le caractère patrimonial et écologique du site. L'objectif était alors d'améliorer l'encadrement des usages existant sur le DPM.

La même année, en 2005, le Conservatoire du littoral a confié la gestion du site à la commune de La Teste de Buch dans le cadre d'une Convention de gestion. Par la suite il a porté l'élaboration du premier plan de gestion du site, adopté en 2013.

De plus, l'Île aux oiseaux est située au cœur d'une zone Natura 2000 dont le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon est l'opérateur.

2. Evènements marquants de l'année

2.1. Départ du garde-gestionnaire : Robin BROUAT

Le garde-gestionnaire en charge des prés-salés et de l'île aux oiseaux en poste depuis le 1^{er} avril 2022 a quitté ses fonctions le 28 mars 2025. Ce dernier a rejoint l'équipe du Parc Marin du Bassin d'Arcachon et nous lui souhaitons toute la réussite qu'il mérite.

2.2. Arrivée de la garde-gestionnaire : Caroline CLEMENT



Après une période de quatre mois sans deuxième garde-gestionnaire, Caroline CLEMENT a rejoint la collectivité le vendredi 1^{er} Aout 2025. Son poste est dédié à 50 % à la gestion de l'Île aux Oiseaux et 50 % aux Prés Salés Est et Ouest. Elle occupait précédemment un poste de garde nature au sein du Conseil Départemental de la Gironde.

2.3. Affectation de la cabane tchanquée n°3 à la Ville

Suite à sa reconstruction achevée en 2024, le Conservatoire du Littoral a affecté la cabane tchanquée n°3 à la Ville, selon les mêmes modalités que pour la cabane tchanquée n°53.

Cette nouvelle affectation permettra à la Ville, en concertation avec le Conservatoire du Littoral, d'établir un projet d'ouverture au public de la cabane.

3. Mesures de gestion appliquées

3.1. Finalisation des travaux et aménagements de la cabane de gestion n°21

La cabane n°21 a été affectée à la commune de La Teste de Buch en tant que cabane de gestion. Il est en effet important d'avoir un local pour les missions sur l'Île aux Oiseaux. Cette cabane était devenue trop vétuste, c'est pourquoi la commune de La Teste de Buch, avec l'accord du Conservatoire du littoral, a décidé de la restaurer.

Pour cela, le Conservatoire du littoral a délégué la maîtrise d'ouvrage à la commune et cette dernière a mis en place un marché afin de retenir les entreprises qui ont procédé aux travaux.
Les travaux extérieurs se sont terminés au cours du dernier trimestre 2025, la phase d'aménagement intérieur est en cours.



Figure 3 - cabane de gestion n°21 hors d'eau et hors d'air

3.2. Les travaux portant sur les cabanes

3.2.1. Récapitulatif des travaux réalisés au niveau des cabanes

Suite aux attributions de l'an passé, les nouveaux occupants, conformément à leur projet d'usage, de gestion, d'entretien et de restauration adaptés à la cabane sollicitée, se sont mis à la tâche.

Synthèse des travaux :

Toutes ces demandes ont fait l'objet d'un accompagnement et de suivis par l'équipe de gestion.

- *Cabane n° 5 du Saous attribuée à Alain Juge :*
Nature : - Installation d'un panneau solaire
- Modification de façade : agrandissement fenêtre face Est
- Pose d'un poêle à bois avec tuile à douille
- *Cabane n° 6 du Truc-Vert attribuée à Philippe Lurie :*
Nature : - Démolitions des annexes
- Réfection des quais attenants
- Mise en conformité de la toiture et réfection du conduit de cheminée
- Remplacement de la cheminée inutilisable par un poêle
- Pose d'un panneau photovoltaïque repliable dans un caisson bardé
- *Cabane n° 39 du Port de l'Île attribuée à Yohan Saint-Ramon :*
Nature : - Réfection des quais
- Réfection des façades à l'identique
- Réfection des menuiseries (volets) à l'identique
- *Cabane n° 30 du Saous attribuée à Julien Delaunay :*
Nature : - Changement des plaques de toiture en fibrociment amiante par des plaques sans amiante

- *Cabane n° 37 du Saous attribuée à Olivier Laban :*
Nature : - Rénovation de la cabane.

- *Cabane n° 67 du Saous attribuée à Julien Panchaud :*
Nature : - Rénovation de la cabane en cours.

Travaux concernant une cabane qui n'a pas fait l'objet d'une nouvelle attribution :

- *Cabane n°18 de l'Afrique attribuée à Mme Cécile Broutin :*
Nature : Réfection du bardage avec changement de sens (d'horizontal à vertical).

3.2.2. Travaux réalisés par les occupants pour la gestion du site

Des travaux ont été réalisés par les occupants sur la base du volontariat au service de la gestion du site. Ils ont tous fait l'objet de validations par l'équipe de gestion de la collectivité en préalable. Notamment, beaucoup de ponts ont pu ainsi être restaurés cette année. Ces derniers ponctuent le parcours réalisé à pied par les gardes gestionnaires et les enfants lors des animations scolaires. Les occupants ont également enlevé des chantiers ostréicoles dangereux, ont aidé pour le remplacement des panneaux signalant la zone réglementée par arrêté PREMAR et ont participé à l'opération d'arrachage de la spartine anglaise, sur une zone ponctuelle, réalisée avec le SIBA.



Figure 4 – Photos des actions réalisées par les occupants en 2025

3.3. Les suivis

3.3.1. Suivis temporels des peuplements d'oiseaux (fiche action n°7)

3.3.1.1. Recensement des couples de passereaux

Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC)

En 2011, un premier protocole a été mis en place sur l'Île aux Oiseaux et 10 stations d'observation et d'écoute ont été réparties de façons homogènes et équidistantes afin que l'ensemble des unités écologiques présentes soient concernées par le comptage.

L'île aux oiseaux ayant une superficie restreinte, un protocole davantage approprié a été élaboré en 2012 par Matthias GRANDPIERRE (ex. SEPANSO), ce dernier ayant quitté son poste, c'est Adrien De Montaudouin ces deux dernières années qui a effectué les deux suivis.

Cette méthodologie permet d'avoir un nombre de couples nicheurs plus cohérent avec la réalité. Ce protocole consiste à parcourir à pied un chemin préalablement défini et de dénombrer l'ensemble des oiseaux vus ou entendus. Ce chemin a été défini en prenant compte de la capacité de détection des différentes espèces et de la distance à laquelle il est possible de les voir ou de les entendre.

Date de réalisation	Heure de pleine mer	Coefficient	Objectifs	Conditions météorologiques
Mardi 23 avril	14h56	48	Recensement des nicheurs précoces	Couvert
Jeudi 22 mai	14h14	54	Recensement des nicheurs tardifs	Ensoleillé

Figure 5 - tableau récapitulatif des dates de réalisation du protocole STOC

Nombre de couples															
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Gorgebleue à miroir	27	41	54	36	58	29	29	23	39	31	31	34	26	23	26
Bergeronnette printanière	68	94	86	96	95	95	85	96	91	75	103	89	37	48	43
Fauvette grisette	1	2	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Accenteur mouchet	3	9	8	9	8	10	7	2	1	2	3	2	4	3	3
Troglodyte mignon	4	8	6	4	4	4	5	8	3	2	2	4	3	0	0
Rossignole philomèle	8	15	17	15	7	13	11	12	11	3	11	11	9	12	8
Verdier d'Europe	4	7	5	4	11	6	6	4	3	2	1	1	3	5	2
Hirondelle rustique	9	15	12	10	23	12	19	16	15	21	8	16	20	15	48
Merle noir	0	0	0	1	1	2	2	2	0	1	2	4	2	1	
Hyppolytis polyglotte	1	2	2	1	3	3	5	1	1	5	1	2	1	2	3
Cisticole des jardins	2	1	2	9	14	16	8	12	9	14	13	24	5	10	6
Fauvette à tête noire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Fauvette pitchou	0	0	1	1	1	1	1	1	0	0	1	2	2	0	0
Linotte mélodieuse	0	0	0	0	0	0	0	13	0	5	11	8	9	8	6
Bergeronnette grise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	2	2
Milan noir	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	0	0	0
Rouserolle effarvate	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Busard des Rôseaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	127	194	194	186	226	192	178	178	176	161	175	198	128	130	149

Figure 6- tableau des données récoltées lors du protocole STOC depuis 15 ans

Part des principales espèces détectées depuis 2011



Figure 7 - répartition des effectifs des principales espèces détectées depuis 2011

La Bergeronnette printanière est l'espèce de passereaux majoritaire sur l'Île aux Oiseaux, suivie par le Gorgebleue à miroir depuis au moins 15 ans.

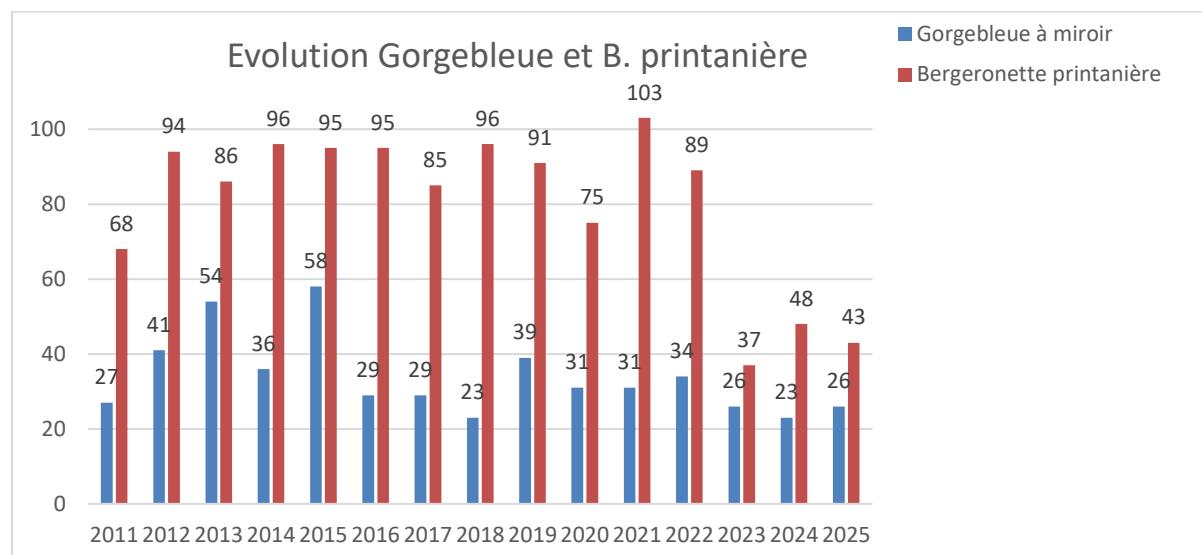


Figure 8 – Evolution des effectifs des Gorgebleues et des Bergeronnettes printanières de 2011 à 2025

L'année 2025 est une année assez similaire à 2024 pour les effectifs de Gorgebleues. En revanche, nous constatons une légère baisse de la population des Bergeronnettes printanières par rapport à 2024. A noter qu'une modification dans la mise en œuvre du protocole de suivi a été mise en place à partir de 2023.

3.3.1.2 Comptage de passereaux hivernants

Cette année, le 31 janvier 2025, a été réalisé un comptage des passereaux avec géolocalisation. L'année dernière la stratégie s'était orientée sur les Pipits (constatés très présent en 2023 et 2024).

Cette opération, au vu des résultats, sera pérennisée.

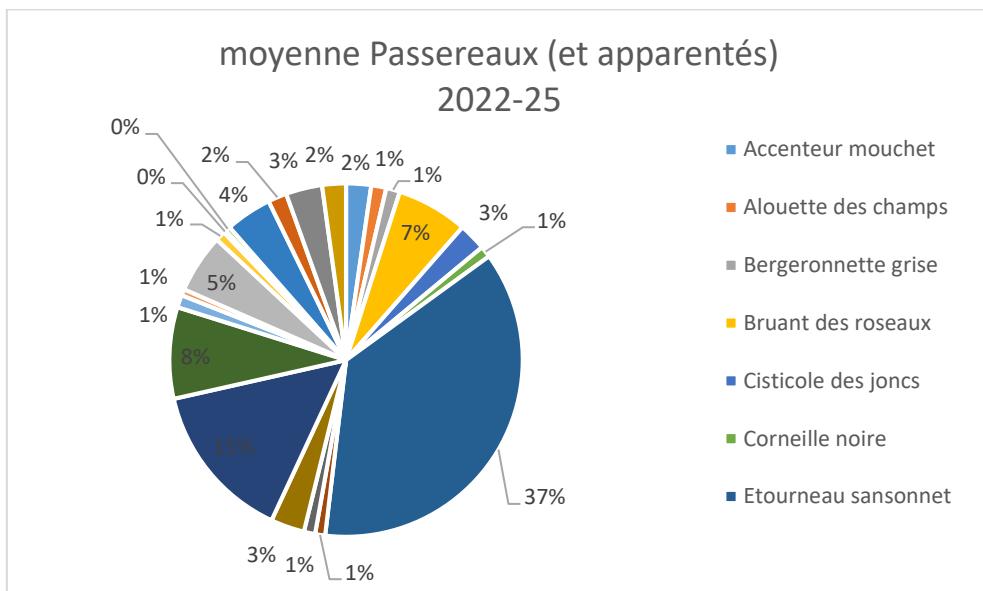


Figure 9 – Représentation en pourcentages des espèces de passereaux observées sur le site

Espèces	22-23	23-24	24-25
Accenteur mouchet	7	9	4
Alouette des champs	2	7	3
Bergeronnette grise	4	4	3
Bruant des roseaux	29	5	23
Cisticole des joncs	6	11	5
Corneille noire	4	2	3
Etourneau sansonnet	102	170	50
Fauvette pitchou	4	1	3
Martin-pêcheur d'Europe	6		3
Merle noir	8	16	3
Pinson des arbres	52	68	7
Pipit farlouse	31	8	34
Pipit maritime	2		8
Pipit sp			5
Pipit Spioncelle	27	13	7
Pouillot véloce	2	2	4
Roitelet huppé		2	
Roitelet triple bandeau	3		1
Rougegorge familier	18	15	4
Tarier pâtre	9		6
Troglodyte mignon	14	11	4
Verdier d'Europe		18	1
Total général	330	362	181

Figure 10 – liste des espèces recensées de 2022 à 2025

3.3.1.3 Comptage des rapaces présent sur le site

Ce comptage est réalisé en simultané (le 31 janvier) avec le comptage des passereaux hivernants du site classé afin de réduire les temps de présence agents. Ce comptage n'est pas un suivi, il s'agit d'une image à un moment « T » représentative des volatiles en cette saison (un suivi nécessiterait au moins une date par saison).

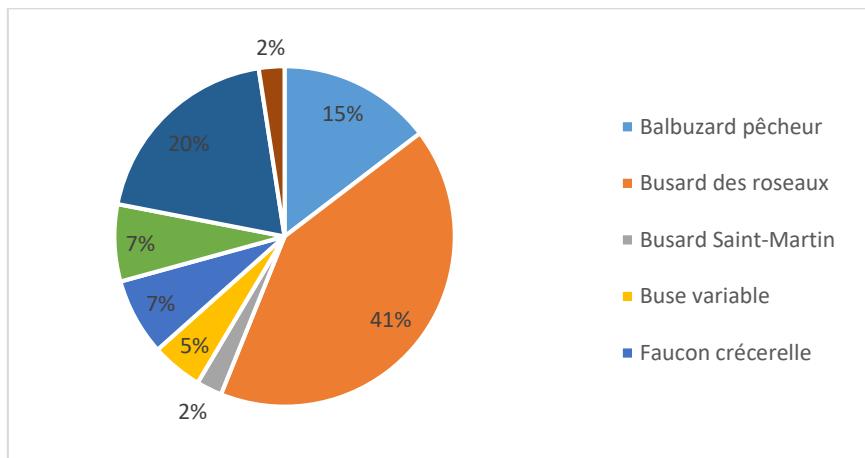


Figure 11 – Moyenne en pourcentage des rapaces recensés de 2022 à 2025

Espèces	22-23	23-24	24-25	Total général	Moyenne
Balbuzard pêcheur	1	3	2	6	15%
Busard des roseaux	6	5	6	17	41%
Busard Saint-Martin	1			1	2%
Buse variable	2			2	5%
Faucon crécerelle	3			3	7%
Faucon pèlerin	2		1	3	7%
Hibou des marais		3	5	8	20%
Pygargue à queue blanche	1			1	2%
Total général	16	11	14	41	100%

Figure 12 – Tableau des espèces recensés de 2022 à 2025

3.3.1.4 Recensement des couples de goélands nicheurs

Depuis plusieurs années, quatre espèces de goélands nichent sur l'Île aux Oiseaux : le Goéland brun, le Goéland argenté, le Goéland leucophée et le Goéland marin.

Pour les Goélands marins, bruns et argentés l'Île aux Oiseaux représente la limite sud de leur aire de nidification.

Cette année, un comptage a eu lieu sur deux jours d'affilés (et non sur deux périodes comme lors des précédentes années) par Adrien de Montaudouin (Réserve naturelle du Banc d'Arguin) et Bernard Laporte (Ligue de protection des oiseaux) et cinq bénévoles afin d'optimiser le comptage.

Date de réalisation	Heure de pleine mer	Coefficient	Objectifs
Le mercredi 23 avril	14h56	48	Recensement des goélands nicheurs
Le jeudi 24 avril	15h54	65	Recensement des goélands argentés, leucophés, marins et bruns nicheurs.

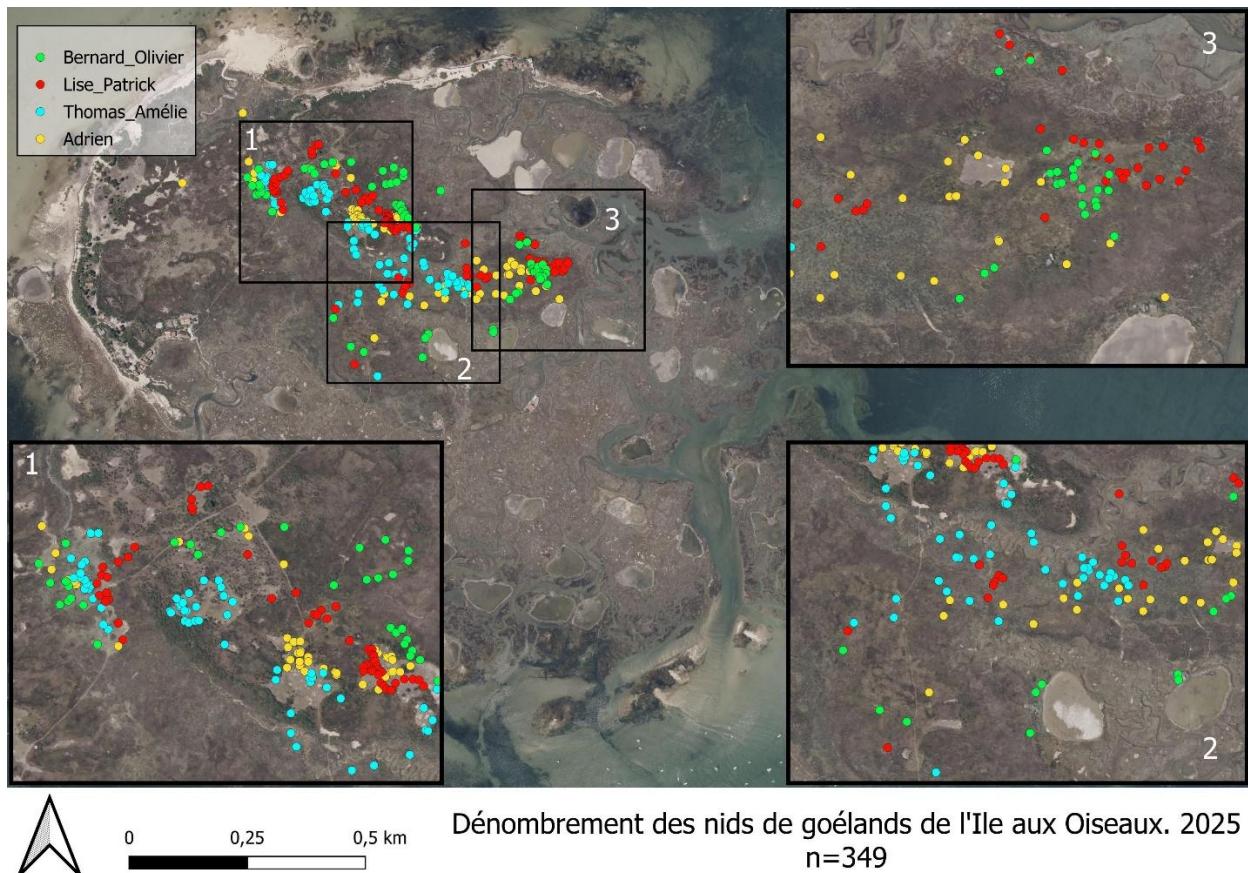
Figure 13 - tableau récapitulatif des dates de réalisation du protocole « goélands »

Dénombrement des laridés nicheurs :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Goéland leucophée	54	92	127	128	89	199	147	176	176	148	166	398	290	255	335
Goéland brun	8	4	4	6	2	5	2	4	1	2	5	5	3	4	2
Goéland argenté	19	11	9	4	2	4	0	5	2	1	5	4	1	1	1
Goéland marin	5	3	3	4	5	7	2	5	5	6	4	8	12	17	12
Totaux	86	110	143	142	98	215	151	190	184	157	180	415	306	272	349

Figure 14 - tableaux des données récoltées lors du protocole Goélands de 2011 à 2025

Visualisation terrain des nids de goélands



Ces résultats montrent que les Goélands leucophés sont majoritaires sur l'Île aux Oiseaux depuis au moins 15 ans. Nous constatons une hausse des effectifs totaux en 2025 qui fait suite à deux années consécutives de baisse (en 2023 et 2024).

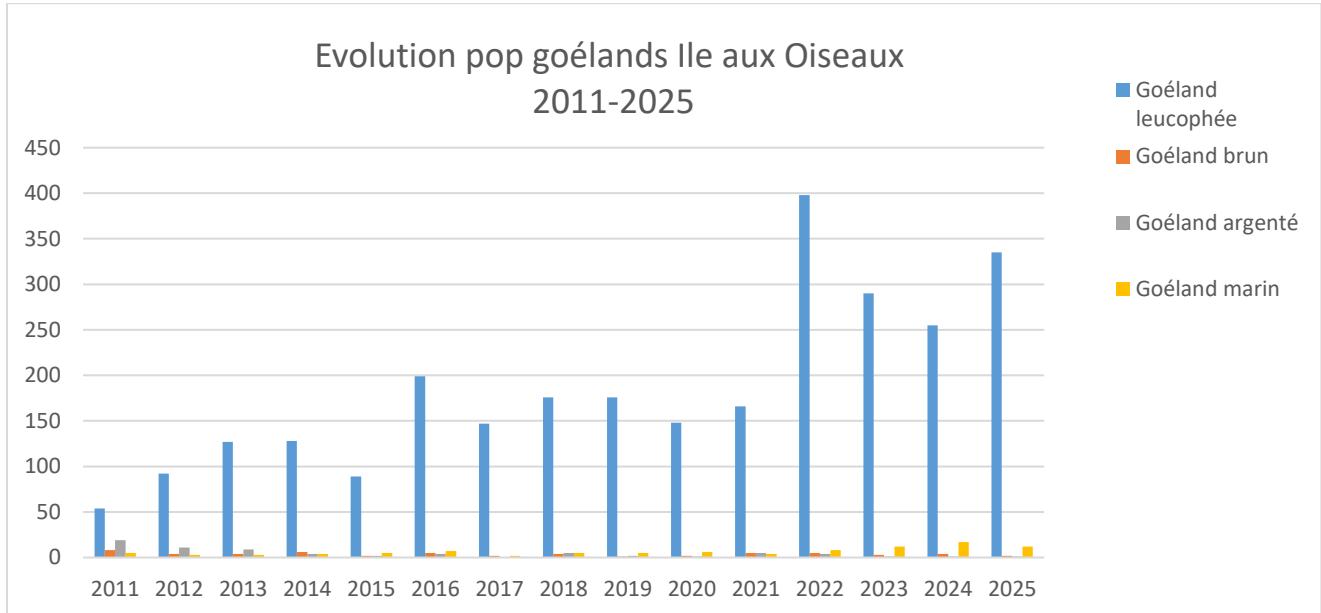


Figure 15 - Evolution pop. Goélands de l'île aux oiseaux de 2011 à 2025

3.3.1.5 Recensement des limicoles côtiers

Suivis limicoles mensuels

A noter : au moment de la rédaction du présent rapport, l'année n'est pas complète. Les résultats ne pourront donc pas être comparés aux années précédentes, ni être analysés.

Les comptages limicoles ont commencé sur le site en 2006. Depuis 16 ans (2009) un protocole de comptage des limicoles est mis en œuvre chaque mois sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon. Le protocole pour l'Île aux Oiseaux diffère des autres sites car il se fait à marée haute et consiste à faire le tour du site classé dans un premier temps puis de faire le tour de l'ensemble des pignots.

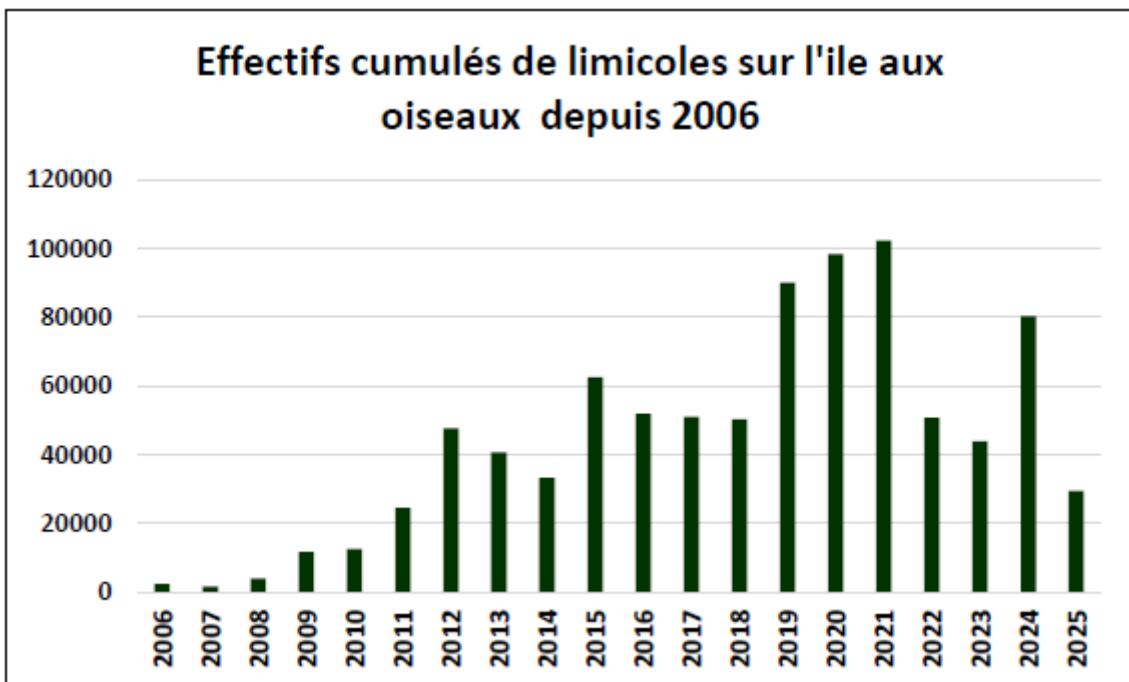


Figure 16 - nombre de limicoles dénombré sur l'Île aux Oiseaux de 2006 à 2025

Les résultats de 2025 sont nettement en baisse, ceci s'explique car le comptage d'octobre n'a pu être complètement réalisé compte-tenu du mauvais temps, mais aussi car il manque les résultats des recensements des mois de novembre et décembre qui a eux seuls représentent généralement un quart des dénombremens annuels.

Les chiffres des années précédentes en pourcentages pour rappel :

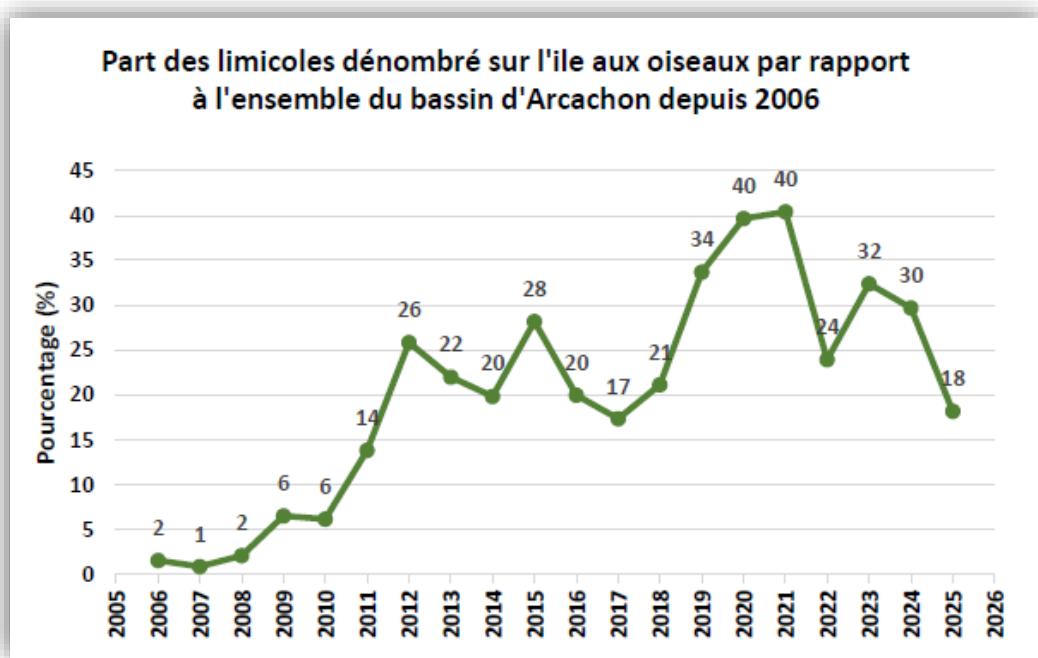


Figure 17 - Ratio des limicoles dénombrés sur l'île aux oiseaux à l'échelle du Bassin

Les graphiques et les tableaux qui illustrent généralement la représentativité de l'Île aux Oiseaux vis-à-vis de l'ensemble des sites du bassin seront présentés en 2026 (sur une année complète).

L'Île aux oiseaux reste un site privilégié par les limicoles, la fréquentation est importante à l'échelle du Bassin d'Arcachon, puisque l'île contribue pour environ à 1/3 aux effectifs du bassin du bassin d'Arcachon.

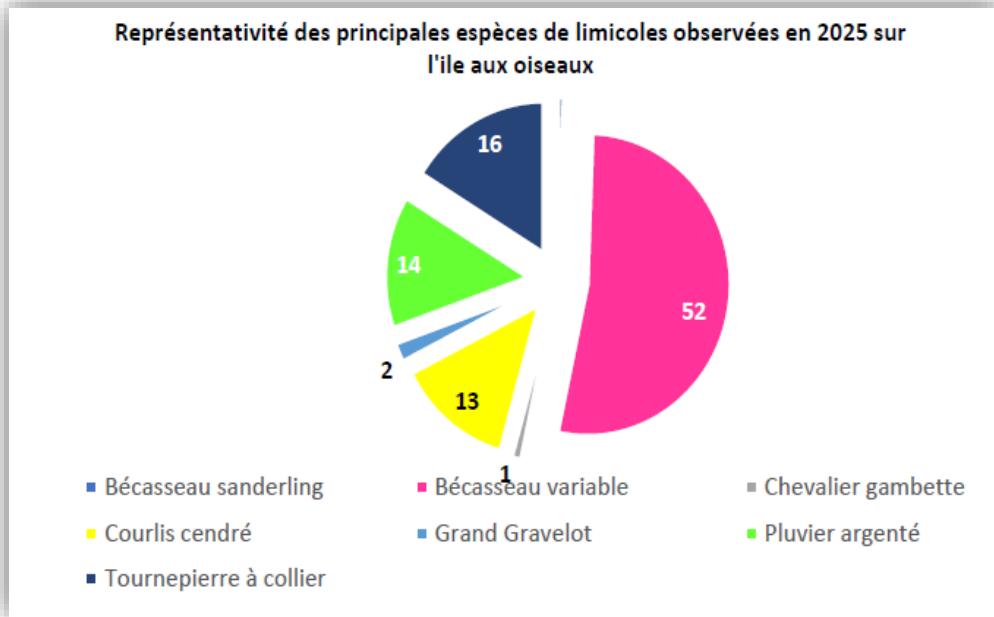
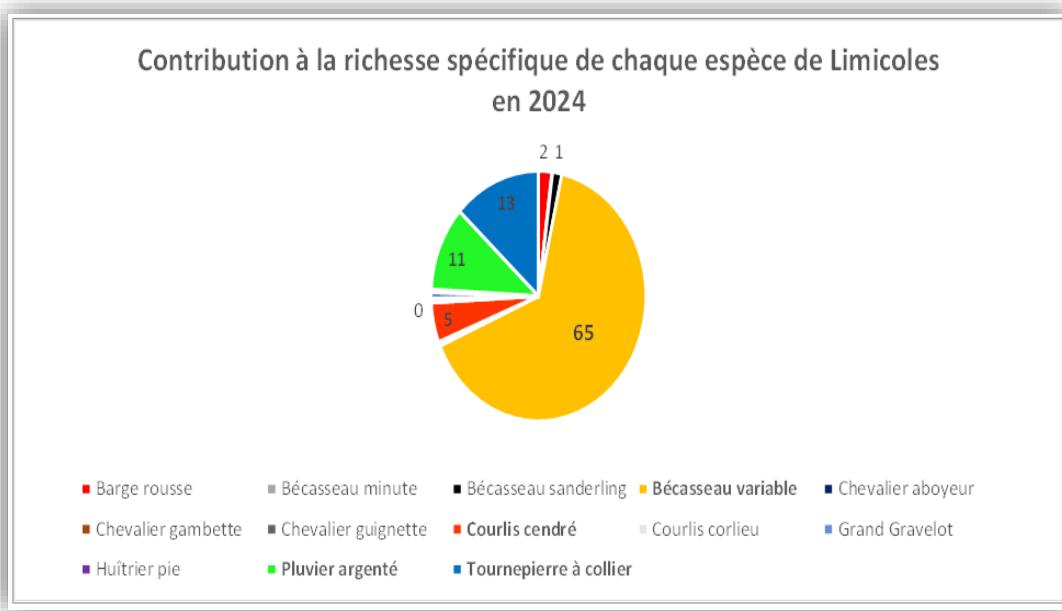


Figure 18 - Espèces observées en 2024 sur le premier graphique et sur les 9 premiers mois de 2025 sur le second.



Figure 19 – Becasseau cocorli (*calidris ferruginea*) au premier plan

Suivi des Gravelots à collier interrompu

Le PNMBA a initié le projet « tous engagés pour la protection des gravelots à collier interrompu sur les plages du Bassin d’Arcachon », en cohérence avec la campagne nationale portée par la LPO, l’OFB, l’ONF et le Conservatoire du littoral, ainsi que du suivi de cet indicateur de la bande côtière réalisé depuis une vingtaine d’année par l’ONF dans le cadre de l’Observatoire de la côte Aquitaine.

Cet oiseau migrateur hiverne dans le nord-ouest de l’Afrique et regagne ensuite nos côtes. Maître dans l’art du camouflage, son nid est une simple cuvette souvent creusé au pied d’un tamaris où d’une soude, ce qui rend son observation difficile. Cette espèce est très sensible à la perturbation lors de l’incubation et les nids sont souvent victimes de prédateurs.

Une recherche de nids est réalisée par le garde gestionnaire de l’île aux Oiseaux depuis 7 ans sur l’estran sableux autour du site de l’Île aux Oiseaux. Bien que le site lui soit potentiellement propice, aucun nid n’a été observé jusqu’à présent.

Comptage Wetland

Depuis 2010 les gestionnaires de l’île aux Oiseaux prennent part au comptage Wetland (créé en 1967) qui consiste à des comptages d’oiseaux d’eau réalisés à la mi-janvier dans les zones humides métropolitaines.

Afin d’optimiser le temps et les trajets, ce comptage est fréquemment couplé au comptage des limicoles côtiers mensuels.

Les données sont enregistrées sur Faune Aquitaine et lisibles sur Visio Nature et un rapport est élaboré chaque année par LPO France

Espèces	Ile 2023	Ile 2024	ile 2025	Piquets 2023	Piquets 2024	Piquets 2025
<i>Aigrette garzette</i>	274	62	10	0	0	263
<i>Barge à queue noire</i>	0	0	1	0	0	1
<i>Bécasseau minute</i>	0	8		0	0	
<i>Bécasseau sanderling</i>	2101	684	1	0	2	
<i>Bécasseau variable</i>	1411	12427	2747	290	3841	587
<i>Bécasseau violet</i>	0	14		0	0	
<i>Busard des roseaux</i>	0	0	1	0	0	
<i>Chevalier gambette</i>	53	77	78	82	3	1
<i>Colvert</i>	6	0		0	0	
<i>Courlis cendré</i>	1793	550	1370	0	0	
<i>Courlis Corlieu</i>	27	0		0	0	
<i>corneille</i>	0	0	2	0	0	
<i>Etourneaux</i>	110	0		0	0	
<i>Eider à duvet</i>	0	0	1	0	0	
<i>Faucon Pellerin</i>	0	0		0	0	
<i>Goéland argenté</i>	337	3	37	41	0	19
<i>Goéland brun</i>	2	1		0	0	
<i>Goéland cendré</i>	6	0		0	0	
<i>Goéland leucophée</i>	0	45	148	0	115	5
<i>Goéland marin</i>	18	5	5	2	2	5
<i>Goéland sp</i>	0	163		0	0	
<i>Grand cormoran</i>	31	3	19	28	99	60
<i>Grand gravelot</i>	116	223	132	0	0	
<i>Grèbe à cou noir</i>	0	0		0	2	5
<i>harle huppé</i>	13	0	1	0	0	1
<i>Héron cendré</i>	2	1	1	0	0	
<i>huitrier</i>	58	0	1	0	0	
<i>Macreuse noire</i>	0	0		0	0	1
<i>Martin pêcheur</i>	13	0	2	0	0	
<i>Mouette rieuse</i>	0	16	5	0	0	
<i>Pilet</i>	0	0	2	0	0	
<i>Plongeon imbrin</i>	0	0		1	1	
<i>Pluvier argenté</i>	676	24	13	3063	2381	883
<i>Spatule blanche</i>	75	77	77	0	0	
<i>Tadorne de Belon</i>	391	167		0	0	
<i>Tourneuvre à collier</i>	1770	131	254	1398	2654	594
Total général	9283	14681	4908	4905	9100	2425

Figure 20 - tableau présentant les données acquises lors du comptage Wetland de 2023 à 2025

En 2025 le comptage a eu lieu le lundi 6 janvier avec pour participants Bernard Laporte de la LPO, Jean-Jacques Boubert et Thierry Duprat.

Le comptage a été effectué dans des conditions climatiques difficiles avec des creux de 50 à 90 cm et un froid glacial, ce qui explique le recul des chiffres notamment sur les piquets du site qui étaient parfois recouverts par le clapot ne favorisant pas un reposoir fixe pour les oiseaux.

A noter que malgré la météo il a été observé une forte présence oiseaux d'eau tels que : **79** grands cormorans, **77** spatules blanches, de **944** Tadornes de Belon et **263** aigrettes garzette (non enregistrés car un comptage spécifique est réalisé la veille) sur le site.

Un premier **Eider à duvet** a été observé en janvier pour la première fois depuis le début des comptages (au moins 17 ans) sur le site classé. Un deuxième Eider à duvet a également été observé lors du comptage limicole de septembre aux abords des cabanes Tchanquées.

Lors du comptage mensuel du mois d'août (le 12 août 2024), nous avions pu observer pour la première fois un groupe de sept Ibis falcinelle (*plegadis falcinellus*). Le 16 août de cette année en soirée, nous avons pu observer de nouveau cinq individus en toute quiétude au nord du site.



Figure 21- Ibis falcinelle (crédit photo : getty Image)

3.3.1.6 Suivi des Bernaches cravants

Le comptage des bernaches est mis en place et organisé par la Fédération départementale des chasseurs de la Gironde et se déroule sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon.

Date de réalisation du comptage	Nombre de Bernache sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon	Part IAO/BA en %	Nombre de Bernache sur l'île aux Oiseaux	Nombre de bernache cravant hivernant en France	Part IAO/FR en %
Lundi 21 Octobre 2024	12132	71%	8614	62151	13 %
Lundi 18 Novembre 2024	26931	60%	16275	106878	15.2 %
Mardi 17 Décembre 2024	11273	61.3 %	6912	107085	0.6 %
Jeudi 16 janvier 2025	8175	66.5 %	5438	95308	0.6 %
Vendredi 14 février 2025	6944	74.8 %	5195	58149	0.8 %
Vendredi 14 mars 2025	864	49.4 %	427	35865	0.1 %

Figure 22 - Bilan des comptages de Bernaches cravants sur la saison 2024-2025

Le comptage sur le site de l'Île aux Oiseaux comprend le chenal de l'île, le sud de l'île et les cabanes Tchanquées. Ces données permettent de voir que le site de l'Île aux Oiseaux est important pour les bernaches car le rapport entre les bernaches présentes sur l'Île et sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon est particulièrement élevé. Il y a 50 sites de dénombrements au national 35 ont été pourvus cette saison. Nous pouvons constater que le Bassin ne représente plus la grosse majorité d'oies hivernantes en France mais reste le plus important site en Hivernage, suivi par le bassin de Marennes-Oléron et la baie de Bourgneuf.

3.3.2. Suivi de l'évolution du trait de côte (fiche d'action n°11)

3.3.2.1 Suivi BRGM

Dans le cadre des actions prévues au plan de gestion, l'OCNA a défini en 2017 un protocole de suivi annuel de l'évolution géomorphologique de l'Île aux Oiseaux.

Chaque année, des levés de terrain au GPS différentiel (précision centimétrique) sont réalisés par François Longueville de l'OCNA. Il s'est déroulé le jeudi 10 juillet.

L'Île aux Oiseaux est fortement impactée par l'érosion au Nord-Ouest. En effet, le trait de côte (TDC) a reculé de plusieurs mètres ces trois dernières années. De ce fait, la dune qui constituait en 2023 et 2024 le trait de côte, s'est affaissée en 2025 sur plus de la moitié de son volume.

Les gardes-gestionnaires ont constaté qu'à chaque marée supérieure à 80 de coefficient en 2024 (et 90 en 2023) les vagues passent par-dessus. En 2025 la laisse de mer franchit la dune aisément en de nombreux points, cette dernière ne constituant plus alors une barrière naturelle (elle est observée dans les prés salés systématiquement).



Figure 23 – Photos des relevés du 10 juillet 2025 sur le site classé

Les levés du BRGM permettent de suivre les évolutions géomorphologiques du littoral, en particulier les indicateurs en lien avec l'érosion côtière tels que le trait de côte. Ils constituent également un socle de données scientifiques de référence pour d'autres moyens de mesures et d'observations tels que les levés lidar ou les images spatiales. Les levés acquis chaque année au DGPS sont consultables sur le site Internet de via l'outil « Fiches transects ».

Les agents du BRGM comme tous les ans font également un relevé piézométrique du puit artésien. Nous observons une stagnation de la hauteur de nappe depuis 2019 qui oscille entre 70 et 80 cm (de la hauteur du sol). Une étude en charge d'évaluer les variations sur une semaine menée cette année par le SMEGREG a confirmé cette mesure.



Figure 24 – Photo des mesures réalisées sur le puit artésien de l'île aux oiseaux

3.3.2.1 Observations de l'évolution du trait de côte sur grandes marées

Une surveillance accrue en 2025 avec la mise en place d'un observatoire photographique sur les forts coefficients (supérieur à 100), a permis d'observer des nouvelles zones de submersions.



Figure 25 – Photos prise lors des grandes marées de septembre (coef.106)

3.3.3. Suivi de fréquentation

3.3.3.1 Suivi estivaux réguliers

En attendant l'actualisation du Plan de gestion de l'Ile aux Oiseaux, il n'a pas été réalisé de comptage de la fréquentation. Il s'agira, à travers l'actualisation du plan de gestion de mettre en œuvre une méthodologie adaptée aux enjeux du site, aux moyens humains de la collectivité et tenant compte des démarches pilotées par d'autres instances, tel que le Parc Naturel Marin.

3.3.3.2 Comptage pêche à pied de loisirs

Le 17^{ème} comptage national annuel des pêcheurs à pied de loisir réalisé par Thierry Duprat et François Cornet s'est déroulé le mardi 09 septembre 2025 (traditionnellement ce comptage est effectué sur les grandes marée d'août) à marée basse avec un coefficient de 106. Ce comptage est organisé par le Parc Naturel Marin, sous la responsabilité de la chargée de mission activités nautiques et de loisirs Delphine MARTINS, à l'échelle du Bassin.



Figure 26 – Observations pêche à pied (Garde Gestionnaire et agent du PNMBA)

Ce comptage s'inscrit depuis 2018 à l'échelle nationale, il est animé par IODDE-CPIE Marennes-Oléron et VivArmor Nature avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité et de la Fondation de France. Cette animation nationale poursuit l'apport de connaissance et les méthodes de collecte associées initiés dans le cadre d'un programme LIFE.

Ce comptage s'intègre dans un projet plus large qui vise à évaluer l'influence de la fréquentation humaine sur les domaines terrestre et maritime du Bassin d'Arcachon. Il permet une information auprès des différents publics rencontrés en termes de droit de collecte et de règlementations.

L'Île aux oiseaux est divisée en trois secteurs pour ce comptage :

- Secteur Saous / cabanes Tchanquées ;
- Secteur Afrique ;
- Secteur Estey de Marens-Nord.

Des conditions météorologiques étaient agréables avec 22°, pas de précipitation, une nébulosité inférieure à 25-75 %, pas de vent ce jour-là.

Au niveau du premier secteur : 43 pêcheurs en 2025 (38 pêcheurs en 2024 à pied et 75 pêcheurs en 2023).

Sur le secteur Afrique : 56 pêcheurs en 2025 (327 pêcheurs en 2024 et pour 72 pêcheurs en 2023) à pied dont 27 enfants ont été comptabilisés.

Sur le secteur de Marens-Nord : 1 pêcheur en 2025 (16 pêcheurs en 2024 et 16 pêcheurs en 2023) à pied étaient en action de pêche.

Sur l'ensemble des sites du Bassin 156 pêcheurs à pied récréatifs ont été comptabilisés (669 pêcheurs à pied ont été comptabilisés en 2024 et 328 en 2023) sur 23 sites de comptage.

La baisse des chiffres obtenus cette année peut s'expliquer par le fait que le comptage a été cette année réalisée au mois de septembre au lieu du mois d'août.

Lors de ce comptage, la majorité des récoltes sont :

- ✓ Pour les mollusques :

Les huitres (malgré l'interdiction de les ramasser), les coques, les palourdes, les pétoncles, les bigorneaux, les moules, les pétoncles noirs, les paires et les couteaux. Avec en plus cette année des bulots (Rapana).

- ✓ Pour les crustacés :

Les araignées de mer, les crabes verts, les crevettes grises et les étrilles. Avec en plus cette année des crabes verruqueux.

- ✓ Pour les Vers :

Arénicoles, gravettes blanches ou roses, et Néréis multicolore.

3.4 Accueil du public

3.4.1 Journées européennes du patrimoine (fiche action n°16)

En 2025, les 42^e journées du patrimoine ont eu lieu le samedi 20 et le dimanche 21 septembre. La cabane Tchanquée n°3 a été pour la deuxième année successive ouverte au public par la Ville en visite libre et commentée.



Figure 27 – Photos des visiteurs des JEP 2025 sur la cabane « Tchanquée » n°3

438 personnes se sont présentées le samedi (63 personnes en 2024 et 316 en 2023) et 13 personnes ont fait le déplacement le dimanche (38 personnes en 2024 et 85 en 2023). Un temps couvert alterné de pluie soutenue le dimanche n'a pas incité le public à se déplacer, ce qui explique la faible fréquentation observée.

3.4.2 Journée citoyenne : « île propre »

Cette année encore, la mobilisation a fait le plein, occupants de cabanes, service gestionnaire et élus municipaux ont répondu présents le samedi 10 mai pour un ramassage citoyen. Au total, un peu plus d'une centaine de citoyens a participé.



Figure 28 – Ramassage autour des quartiers

Cette année, 50 m³ de DIB ont été collectés et rapatriés dans les bennes positionnées par la COBAS sur le port de plaisance d'Arcachon. Nous avons réalisé le transport des déchets ramassés en trois fois (départ précipité en raison d'une mer agitée) : le samedi 10 en soirée, le mardi 12 au matin avec des bénévoles de l'association des inscrits maritimes et le jeudi 14 pour ramasser la ferraille non acceptée par la COBAS, avec les mêmes bénévoles.

3.4.3 Demande d'animation, tournages et sorties

Depuis 2019 le Conservatoire du Littoral a rédigé un document cadre précisant les orientations relatives à l'encadrement des usages sur l'ensemble des terrains du Conservatoire du littoral.

Les personnes souhaitant faire un tournage, une prise de vue, une visite guidée ou tout autre prestation pouvant être rémunérée doivent compléter un formulaire de demande afin que le Conservatoire du Littoral, après avis du gestionnaire, attribue ou non une autorisation.

Ce formulaire rappelle également les règles en vigueur qui encadrent les usages et les procédures à respecter.

Demandeur	Type	Décision	Réalisation
Unikalo	Utilisation d'images de la cabane Tchanquée n°3	positive	2025
Collège Henri D'heurle	Animation scolaire (6 ^{ème} scientifique)	positive	Réalisé le 13.06.2025
Agence Adour Garonne	Découverte	positive	Réalisé le 23.06.2025
SIBA	Animation	positive	Réalisé le 08.10.2025

Figure 29 - tableau récapitulatif des demandes reçues

A noter que la Ville et le Conservatoire du Littoral ont reçu, en plus des demandes listées ci-dessus, des demandes par téléphone qui n'ont pas débouché sur des demandes d'autorisations en bonne et due forme. En effet, certaines de ces demandes ne répondaient pas aux orientations fixées par le Conservatoire du littoral ; il était alors expliqué aux demandeurs qu'il n'était pas nécessaire de formuler une demande car celle-ci serait refusée (exemples : demandes de prises de vue drone en période de reproduction des oiseaux).

3.5 Gestion de la chasse

3.5.1 Convention d'occupation temporaire d'usage cynégétique

Le bail de chasse sur le domaine public maritime du Bassin d'Arcachon, couvrant la période 2023-2032, a été officiellement mis en place en 2024. Il est consenti à l'Association de Chasse Maritime du Bassin d'Arcachon jusqu'au 30 juin 2032.

L'occupation de chaque installation de chasse à la tonne doit être encadrée par une convention d'occupation temporaire d'usage cynégétique. Ces conventions contiennent les obligations contractuelles et les prescriptions concernant l'occupation du domaine public maritime.

La rédaction de la convention d'occupation temporaire est en cours de finalisation, en concertation avec le Conservatoire du littoral, la Commune de La Teste de Buch et l'Association de Chasse Maritime du Bassin d'Arcachon.

Dans ce cadre, une actualisation des états des lieux des installations de chasse à la tonne a été réalisée les 20 et 21 mai 2025 en présence du Conservatoire du littoral, de la Ville et de représentants de l'Association de Chasse Maritime du Bassin d'Arcachon.

3.5.2 Projet Tuba

Lors de l'élaboration du cahier des charges relatif à l'entretien des installations de chasse à la tonne, un état des lieux de chacune d'elles a été réalisé. Celui-ci a révélé que de nombreux matériaux utilisés pour ces installations ont un impact négatif sur le milieu naturel.

Des solutions sont actuellement à l'essai pour certains de ces matériaux.



Figure 30 – Photo de solution de substitution tonne 216 sur l’Île aux Oiseaux : boudin en fibre de coco (photo. Florian PAPON)

En 2024 et 2025, dans le cadre d’un projet Fonds vert et avec l’accompagnement d’un chargé de projet du Conservatoire du littoral, des chasseurs volontaires ont testé sur leur installation le géotextile de coco en remplacement des poches ostréicoles.

En revanche, la question des poches ostréicoles reste en suspens. Bien que polluantes, elles demeurent actuellement la solution la plus pratique pour protéger les digues et les berges de l’érosion causée par les marées et la houle. Une piste de poches ostréicoles biosourcées, utilisées actuellement en Charente Maritime dans le cadre d’un projet européen, est à l’étude.

D’autre part, Florian Papon en charge de ce projet au sein du Conservatoire du Littoral a actualisé la cartographie de l’ensemble des cheminements avec l’appui de l’Association des Inscrits Maritimes, il est actuellement en recherche d’un point de stockage en lien avec la mairie de La Teste de Buch afin de mettre à disposition des matériaux de substitution en cours d’acquisition.

Un atelier sur la thématique « chasse » a été réalisé en octobre 2025. La définition des orientations quant aux activités cynégétiques est en cours de finalisation. Une sectorisation des tonnes en fonction de leurs sensibilités au changement climatique et leurs vulnérabilités aux éléments a été établie. Un effort plus important en termes de dépollution sera demandé aux installations les moins impactées, tandis qu’une tolérance pourra être envisagée sur l’utilisation de certains matériaux (dont les poches ostréicoles) sur les tonnes les plus impactées.

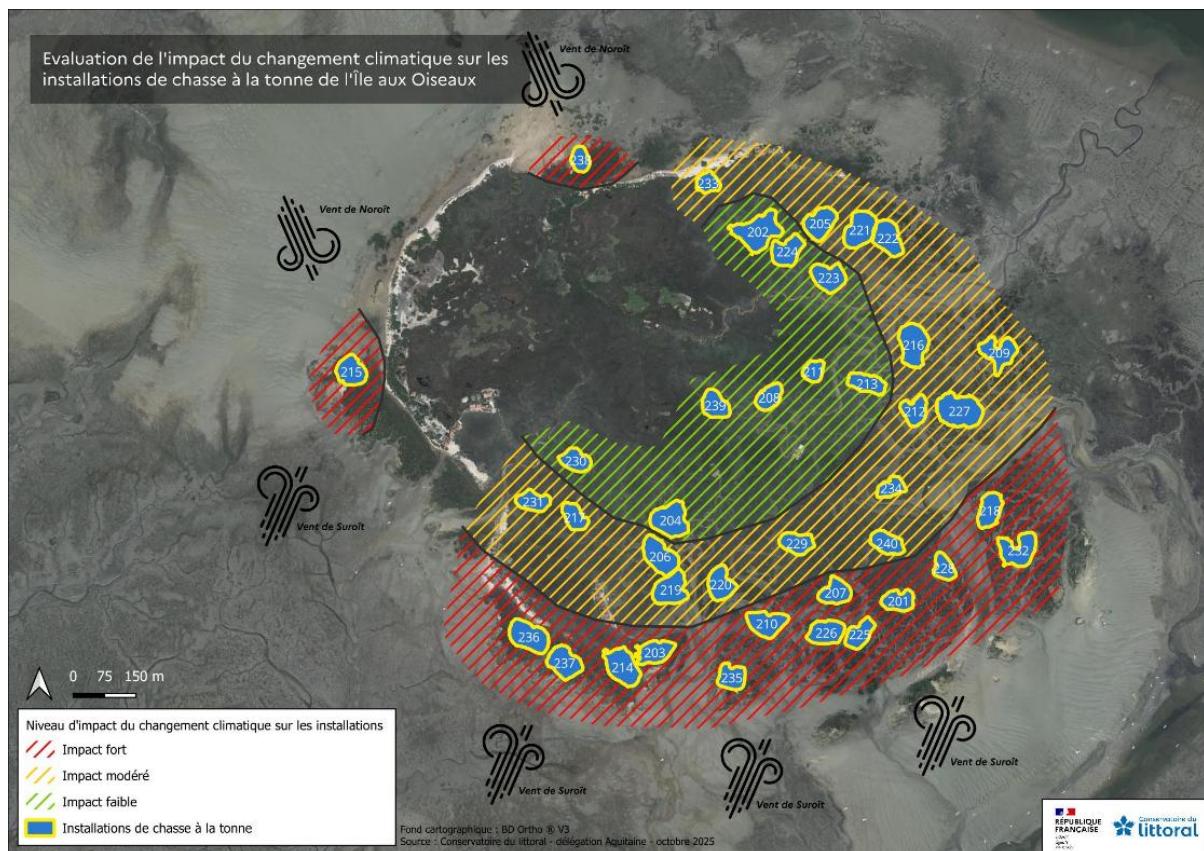


Figure 31 – Carte de sectorisation des tonnes de l'île aux oiseaux (source : atelier chasse organisé dans le cadre de l'actualisation du plan de gestion)

3.6 Actualisation du plan de gestion

Le Plan de gestion est un document stratégique qui définit pour le site une vision à long terme et une programmation opérationnelle à court et moyen termes. Il s'apparente donc à un outil de pilotage qui s'articule autour des orientations et des objectifs définis.

A partir d'une analyse bibliographique et de la réalisation d'un état des lieux, le plan de gestion définit les enjeux du site, les objectifs à long terme et enfin un plan d'action (objectifs opérationnels et programme d'actions).

L'évaluation et l'actualisation du plan de gestion précédent (adopté en 2013) permettra d'organiser la préservation du site et de planifier le travail des gardes-gestionnaires pour les prochaines années afin de garantir une cohérence des actions à long terme.

Cette année, plusieurs réunions et ateliers ont été organisés par le Conservatoire du Littoral avec les acteurs du site et les partenaires pour restituer le diagnostic et l'évaluation réalisés par le bureau d'études Envolis et partager sur les évolutions du programme des actions à intégrer dans l'actualisation du plan de gestion.

3.7 Surveillance et police du site (fiche action n°26)

3.7.1 Opérations de police

Lors des différentes missions menées par les gestionnaires sur l'Île aux Oiseaux, une surveillance passive est systématiquement effectuée. Ainsi, plusieurs usagers ont été rappelés à l'ordre en 2025 pour non-respect de la zone à accès réglementé.

En août les agents de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) ont organisé une mission de contrôle des tonnes de chasse en activité. Au cours de cette nuit d'inspection, trois contraventions ont été dressées à l'encontre de trois titulaires de tonnes sur huit contrôlés ce soir-là.

Ces contraventions ont porté sur la présence plus ou moins importante d'hybrides et de sarcelles du Chili.

3.7.2 Adhésion au réseau : CACEM

L'arrêté du 13 mars 2023 relatif à l'organisation et aux missions du centre d'appui au contrôle marin a entériné l'existence du CACEM. C'est un centre national au service de la politique publique, avec plus de 500 unités réparties sur le territoire, qui permet de protéger plus efficacement l'environnement marin (mer et littoral). Son fonctionnement est basé sur une permanence téléphonique 7 jours sur 7, 24h/24, une équipe d'expert composée de 8 agents aux profils variés (juriste, écologue, cartographe, administrateur et inspecteurs de l'environnement) qui sont en charge d'animer le réseau.

En ce qui nous concerne, nos interlocuteurs sont installés à Etel en Bretagne (depuis 2024) et nous apportent :

- Orientation pour la surveillance et le contrôle de l'environnement marin
- Mise à jour sur la réglementation et conseil juridictionnel
- Actualité réglementaire et cadre opérationnel
- Appuis techniques opérationnelles

A chaque intervention, nous remontons les données saisies par un formulaire auprès du CACEM, qui recueille les éléments, les bancarise sous forme de vigilance permettant une orientation ciblée des moyens de contrôles à tendances infractiogènes. Un bilan analytique cartographique trimestriel est transmis.

3.7.3 Macarons d'accès

Depuis 2016, le Conservatoire du littoral a mis en place des macarons afin de permettre aux bénéficiaires de titres d'occupation d'accéder à la zone de l'Île aux Oiseaux réglementée en 2014 par un arrêté de la préfecture maritime.

L'attribution de ces macarons était réalisée par le Conservatoire du littoral mais cette compétence a été transférée à la commune de La Teste de Buch, gestionnaire de l'Île aux Oiseaux.



Figure 32 – Macaron d'accès pour l'année 2025

ANNEXES

Tableau de suivi financier et organisationnel du plan de gestion de l'Ile aux Oiseaux – 2025/2026

Thématique	Priorité du plan de gestion	N° fiche action du plan de gestion	Missions	Bilan 2025 prévisionnel			Prévisionnel 2026 (hors budget supplémentaire)				
				Jour(s) agent consacré(s) à l'action	Dépenses		Financement	Jour(s) agent consacré(s) à l'action	Dépenses		
					Détail	Montant € ttc			Objet	Montant € ttc	
Ensemble des thématiques	1	1	Pérennisation des postes de garde gestionnaire, et coordination avec les autres gestionnaires partenaires	2	1,25 postes de garde	58000	- Département : 14800 Agence de l'eau : 35166 - Autofinancement : solde	En cours d'estimation dans le cadre de l'actualisation du plan de gestion	1,25 postes de garde	61000	- Agence de l'Eau : 31400 - Autofinancement : solde
					Equipements gardes et EPI bateau	496	Autofinancement		Equipements gardes et EPI bateau	300	Autofinancement
			Entretien du matériel et du bâti affecté à la gestion	18	Révision, réparation bateau	4600	Autofinancement		Entretien bateau	4000	Autofinancement
					Carburant bateau et/ou frais de déplacement du personnel	2200	Autofinancement		Carburant bateau et/ou frais de déplacement du personnel	2500	Autofinancement
					Matériel divers pour entretien du bâti	6165	Autofinancement		Matériel divers pour entretien du bâti	300	Autofinancement
					Assurances	1140	Autofinancement		Assurances	1140	Autofinancement
					Véhicule électrique entretien	155	Autofinancement		Véhicule électrique entretien	400	Autofinancement
					Frais location batterie voiture	300	Autofinancement		Frais location batterie voiture	300	Autofinancement
					Fournitures administratives, documentation	0	Autofinancement		Fournitures administratives, documentation	100	Autofinancement
					Entretien divers matériel (hors bateau)	55	Autofinancement		Entretien divers matériel (hors bateau)	100	Autofinancement
											Autofinancement
											Autofinancement
Ensemble des thématiques	1	2	Réunion annuelle du conseil de site	1							
Ensemble des thématiques	1	3	Elaboration d'un « cahier de gestion » et de rapports d'activités annuels	16							
Connaissance	1	4	Formation du personnel à la reconnaissance des habitats et espèces associés, aux protocoles d'inventaires et de suivis et à la conservation des milieux marins/littoraux	0							
Connaissance	1	5	Réalisation d'inventaires et de suivis temporels dédiés à la caractérisation des peuplements de la faune benthique et de l'ichtyofaune	0							
Connaissance	1	6	Réalisation d'inventaires et de suivis temporels dédiés à l'amélioration de la caractérisation d'insectes et de leurs habitats	0							
Connaissance	1	7	Poursuite/ Adaptation du suivi temporel des peuplements d'oiseaux et de leurs habitats	20							
Connaissance	1	8	Mise en place d'un observatoire dédié aux oiseaux, faunes benthiques et insectes en coordination avec les observatoires existants ou en projets	4	- Partenariat SEPANSO/LPO - Réunions de réseaux				- Partenariat SEPANSO/LPO - Réunions de réseaux		
Connaissance	1	9	Evaluation de l'influence de la fréquentation humaine sur le domaine terrestre et sur le domaine maritime	2							
Connaissance	1	10	Pérennisation /adaptation des suivis de la qualité de l'eau et des sédiments initiés dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion	0							
Connaissance	1	11	Pérennisation du suivi de l'évolution morphologique du trait de côte initié dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion	6							
Connaissance	1	12	Suivi temporel de la dynamique d'évolution et de l'influence du Baccharis à feuilles d'arroche	1							
Connaissance	1	13	Définition/pérennisation de partenariats scientifiques entre le gestionnaire et des organismes spécialisés dans le cadre de la mise en œuvre d'inventaires et de suivis des peuplements floristiques et faunistiques/conservation des milieux naturels	10							
Gestion et conservation du patrimoine naturel	1	14	Expérimentation sur des "zones tests" : gestion du Baccharis au sein des prés salés, (hors trait de côte)	0					Gestion du baccharis sur les zones déjà traitées		

Gestion et conservation du patrimoine naturel	1	Définition d'une convention partenariale pour le développement durable du territoire de l'île aux oiseaux entre la Scie gestionnaire et le Conservatoire	0					
Activités et usages	1	Etude de faisabilité pour l'application d'un programme d'animations de découverte dédié au patrimoine de l'île aux oiseaux	18					
Activités et usages	1	Partenariats entre le gestionnaire et des organismes usagers et des usagers pour l'entretien ou la gestion des milieux naturels	6	Frais reception	376	Autofinancement		
Activités et usages	1	Élaboration et application d'un guide des «bonnes pratiques» à l'attention des usagers de l'île	0					
Activités et usages	1	Poursuite de l'animation des conseils de quartiers	2					
Activités et usages	1	Définition et application d'un plan de prévention-sécurité et d'un plan de prévention des risques naturels	1					
Qualité paysagère et architecturale	21	Procédures de renouvellement et d'attribution des AOT des cabanes	10		0	Autofinancement		
		COT de chasse	19					
Qualité paysagère et architecturale	1	Application d'un cahier de prescriptions architecturales et paysagères des cabanes et diffusion auprès des occupants	10					
Qualité paysagère et architecturale	1	Etudes sur la faisabilité technique et financière de la remise en service du puits	0					
Réglementation	1	Organisation de journées de sensibilisation des usagers à la réglementation	1					
Réglementation	1	Formation et commissionnement du personnel intervenant sur le site de l'île aux oiseaux.	1					
Réglementation	1	Surveillance de l'île aux oiseaux (développement des partenariats)	20	Signalétique PREMAR cabane tchanquée n°3 et île/ Impression des macarons	132			
Réglementation	1	Accompagnement lors de la réalisation de travaux: définition d'un formulaire type de coordination des procédures de réglementations existantes et diffusion	14					
Réglementation	1	Suivi de l'évolution de la réglementation et diffusion de bulletins d'information vulgarisant et explicitant ces évolutions	2					
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	Recherche spécifique d'espèces floristiques patrimoniales dont le Statice de Duby	0					
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	Réalisation d'un suivi temporel des habitats de la slikke et du schorre	0					
Connaissance/Qualité paysagère et architecturale	2	Pérennisation de l'observatoire photographique du paysage mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion	1					
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	Expérimentation sur des «zones tests : substitution du Baccharis par le Tamaris au niveau du trait de côte (secteurs soumis à l'érosion)	0					
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	Expérimentations de restauration du boisement à partir d'essences indigènes adaptées au contexte local (expérimentation au niveau de la pinède)	0					
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	Pérennisation du principe de naturalité sur les secteurs de slikke et de schorre en bon état de conservation (non intervention)	0					
Activités et usages	2	Organisation de journées d'information et de sensibilisation des occupants au patrimoine naturel de l'île	2					
Activités et usages	2	Constitution d'un groupe de réflexion sur les usagers l'évolution du patrimoine de l'île	0					
Réglementation	2	Réflexion sur les besoins en signalétiques (mouillages, délimitation de zones écologiques sensibles, etc.)	3					

Gestion et conservation du patrimoine naturel	3		38 Suivi des études sur les herbiers aquatiques	1						
Connaissance	4		Mise en place. d'un fond documentaire du patrimoine culturel de l'Ile aux oiseaux	1						
Connaissance	4		Création d'outils pédagogiques concernant la reconnaissance des espèces patrimoniales à destination des AOTistes	0						
Gestion et conservation du patrimoine naturel	4		Expérimentation sur des « zones tests » : mise en exclos de secteurs de landes soumis au pâturage de la population de Lapin de garenne	0						
AUTRES			Accompagnement sur site suite à des demandes d'organismes extérieurs (animations, prise de vues, etc.) ou pour des actions de communication	10		0	Autofinancement			
			Entretien du site (chemins, évacuation des navires échoués, évacuation de déchets...)	14				0		
			Frais téléphonie et copies			1400	Autofinancement	1400		
			Administratif divers (courriers, dossiers de demande de subventions, etc.)	43						
			Actualisation du plan de gestion	17		5268				
			Dotation d'amortissement			17111	Autofinancement	17521		
			TOTAL	276		97398		90961		

Recettes prévisionnelles de Fonctionnement 2025	
Type de recette	Montant
Redevances d'occupation	85 000 €
Subventions	30 641 €
Total	115 641 €

Recettes prévisionnelles d'investissement 2025	
Type de recette	Montant
Amortissement	17 211 €
Subventions	6 144,00 €
Total	23 355 €